



PRÉFÈTE DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Privas, le 19 avril 2024

Deuxième COP en Ardèche. Mobilisation générale pour accélérer la transition écologique.

L'accélération du changement climatique et l'intensification de ses effets exigent de nous une implication pleine et entière dans la planification écologique voulue par le Président de la République dans la feuille de route France Nation Verte.

La Préfète de l'Ardèche a lancé la première Conférence des Parties (COP) de l'Ardèche le 2 février 2024. Cette 1ère COP a permis de partager avec l'ensemble des forces vives du territoire, l'état des lieux et la méthode proposée par le secrétariat général à la planification écologique afin d'atteindre nos engagements climatiques et environnementaux aux niveaux national et européen.

Elle a également permis de mobiliser, fédérer et ouvrir un large débat sur les enjeux de la transition écologique en Ardèche et d'échanger sur les défis prioritaires à relever. Les participantes et les participants ont défini 4 thématiques à explorer prioritairement : mobilités décarbonées, alimentation durable, préservation de la biodiversité et rénovation des bâtiments. Quatre groupes de travail départementaux se sont donc tenus au mois de mars et ont permis d'aboutir à des propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre pour accélérer la transition écologique en Ardèche.

Cette deuxième COP, qui aura lieu sur le domaine de Pradel à Mirabel le 26 avril à 14h, est donc l'occasion de partager collectivement les premiers résultats de ces groupes de travail qui permettront de contribuer à l'élaboration de la feuille de route régionale pour la transition écologique, mais également de saluer l'implication des participantes et des participants, des copilotes et de la jeunesse particulièrement mobilisée.

Ce sera également l'occasion d'évoquer l'actualité régionale de la planification écologique, le Fonds vert et les Contrats pour la réussite de la transition écologique, l'outil de territorialisation de la planification écologique à l'échelle des bassins de vie.

Toutes et tous conscients de l'urgence à agir pour préserver la planète sur laquelle nous vivons, il nous revient dès aujourd'hui d'accélérer nos efforts pour relever les défis d'une transition écologique juste et efficace.

**Cabinet de la préfète
Bureau de la Représentation de l'État et de la
communication interministérielle**

Tél : 04 75 66 50 07/14/15
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr



@Prefet07

Rue Pierre Filliat - BP 721
07007 Privas CEDEX